

sur la situation financière de l'arrondissement de Verdun

Chères Verdunoises, Chers Verdunois.

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, j'ai déposé le rapport sur la situation financière de Verdun. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2018.

L'objectif premier de l'arrondissement est de favoriser le développement durable et convivial de Verdun au moyen du verdissement de ses espaces, de la promotion de la culture, du transport actif et des commerces locaux. Les chiffres présentés dans ce document vont en ce sens et reflètent cette volonté.

Il est toutefois important de souligner que la Ville de Montréal, ses arrondissements et services font face à des pressions financières et opérationnelles croissantes. Depuis quelques années, l'arrondissement a recours à son surplus de gestion pour assurer l'équilibre budgétaire. Ainsi, en 2018, l'arrondissement a réalisé un examen stratégique de ses activités visant à retrouver un équilibre entre les capacités humaines et financières et recentrer ses ressources limitées sur les services essentiels à la population.

S'échelonnant sur un horizon minimal de trois ans, ce premier exercice marque un jalon important pour assurer une pérennité du modèle de financement de l'arrondissement. Verdun fait ainsi la démonstration de son sérieux en matière de gestion responsable des fonds publics.

C'est grâce à cet exercice de rigueur budgétaire qu'il est possible pour l'arrondissement de mettre en place des mesures pérennes de développement durable.

Jean-François Parenteau

FAITS SAILLANTS

Budget de fonctionnement

Les principales réalisations de l'année dernière se résument ainsi

- > mise en œuvre des actions inscrites aux plans suivants :
- Plan local de déplacements an 1:
- Politique d'achat local an 3;
- Plan d'action en accessibilité universelle 2017-2021 avec un taux de réalisation de 87 % an 2:
- Plan de développement stratégique de Verdun 2015-2025 avec un taux de réalisation de 89 % an 4:
- ▶ l'adoption du Plan de développement culturel de l'arrondissement de Verdun 2019-2023.
- ▶ l'investissement de 8 547 866 \$ de la Ville de Montréal dans le cadre du Programme de subvention PR@M-Commerce pour la rénovation des façades et la modernisation des locaux commerciaux;
- ▶ le déploiement de mesures d'apaisement de la circulation aux abords des écoles et des parcs et une campagne de sensibilisation à la sécurité routière et au transport actif.

Programme triennal d'immobilisations

Les investissements de la Ville de Montréal et de l'arrondissement sur le territoire de Verdun totalisent 22 055 500 \$ et ont permis la réalisation de plusieurs projets importants pour la communauté notamment :

- > la poursuite des travaux de la plage urbaine de Verdun et de l'Auditorium de Verdun;
- Le réaménagement du parc Duquette pour, entre autres, le rendre accessible universellement:
- des investissements de 15 071 900 \$ dans le Programme de réfection du réseau routier.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES (en milliers de dollars)

Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2018

		Réel		Budget origina	al Écart	Budget modifié
	2016	2017	2018	2018	2018	2018
Revenus						
Taxes	6 458,5	6 622,2	6 817,4	6 829,2	(11,8)	6 829,2
Transferts centraux	25 066,7	25 022,9	25 385,6	25 393,2	(7,6)	25 556,7
Services rendus	3 933,4	1760,7	1642,8	1878,3	(235,5)	1878,3
et autres revenus						
Transferts	(171,1)	(166,3)	0,4	-	0,4	-
Total - Revenus	35 287,5	33 239,5	33 846,2	34 100,7	(254,5)	34 264,2
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 176,9	5 553,0	5 590,8	5 526,8	(64,0)	5 500,3
Sécurité publique	604,7	479,1	491,8	479,5	(12,3)	510,6
Transport	9 872,4	10 046,9	11 680,5	10 295,6	(1 384,9)	10 979,2
Hygiène du milieu	2 605,0	2 224,5	2 300,9	2 433,6	132,7	2 459,8
Santé et bien-être	454,2	498,5	169,9	485,6	315,7	495,5
Aménagement, urbanisme et développement	1 991,5	2 186,1	2 291,7	2 056,1	(235,6)	2 439,0
Loisirs et culture	15 990,6	13 208,0	13 766,7	14 197,1	430,4	14 136,0
Total - charges de fonctionnement	36 695,3	34 196,1	36 292,3	35 474,3	(818,0)	36 520,4
Affectation	4 172,4	1 090,1	2 427,2	1 373,6	1053,6	2 256,2
Excédent (déficit) de gestion selon budget original	2 764,6	133,5	(18,9)	-	(18,9)	-
Ajustements	785,5	2 759,7	1574,7			
Excédent (déficit) de gestion	3 550,1	2 893,2	1555,8	-	1 555,8	-

ÉTATS FINANCIERS 2018

Budget de fonctionnement

Malgré le fait que l'arrondissement ait terminé l'exercice financier 2018 avec un surplus de gestion de 1 555 800 \$, il aurait enregistré un déficit d'exploitation de l'ordre de 18 900 \$ sans plusieurs ajustements non récurrents effectués au surplus de l'arrondissement. Le surplus provient principalement d'affectations de la Ville de Montréal de 1 574 700 \$ dont le plus important est une remise provenant de la mutualisation des revenus de permis de construction de 1 760 000 \$. De plus, un ajustement de 409 400 \$ a été effectué suite à la régularisation des provisions en lien avec la santé et sécurité au travail.

Rappelons que pour équilibrer le budget de 2018, l'arrondissement a eu recours à son surplus de gestion au montant de 1 373 600 \$. Il faut aussi souligner qu'une somme de 1 053 600 \$ a été affectée au courant de l'année et ce, afin de financer différentes dépenses; les plus importantes étant liées aux opérations de déneigement de 719 800 \$ et l'octroi d'une contribution financière de 136 632 \$ au Centre local de développement du Grand Sud-Ouest (PME MTL Grand Sud-Ouest).

Programme triennal d'immobilisations 2018

En 2018, Verdun a investi $6\,616\,000\,$ dont $4\,499\,000\,$ financés par emprunt, $837\,000\,$ financés par affectation de surplus d'années antérieures et $1\,280\,000\,$ financés par subventions.

Une somme de 2 327 000 \$ a été allouée à la réfection routière pour réaliser des travaux de planage, de pavage et de réfection de rues et de trottoirs tels que ceux de la 6° Avenue, les rues Foch, Clemenceau, Churchill, Richard et Rolland, ainsi que ceux des ruelles vertes Gordon et LaSalle.

Une somme de 739 000 \$ a été dédiée aux parcs, aux places publiques, aux espaces verts et pour la mise en valeur des berges. Le tout a permis, entre autres, des réaménagements ou des travaux dans les parcs Duquette, de l'Honorable-George O'Reilly, Arthur-Therrien et de la Fontaine.

Une somme de 2 130 000 \$ a été consacrée à l'entretien des bâtiments administratifs pour finaliser le projet du Quai 5160 – Maison de la culture de Verdun et la poursuite des travaux de l'Auditorium de Verdun.

Une somme de 1 420 000 \$ a été engagée pour les travaux d'aménagement de la plage urbaine de Verdun.

Il est à noter qu'en plus des investissements mentionnés précédemment, l'arrondissement a bénéficié d'investissements de la Ville de Montréal de l'ordre de 12 744 900 \$ pour le programme de réfection routière et d'un montant de 2 694 600 \$ pour le financement des travaux de réfection de l'Auditorium. Ainsi, bien que ces montants ne soient pas inclus aux états financiers de l'arrondissement, ce chantier a pu bénéficier en 2018 d'un montant additionnel de 15 439 500 \$.

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES (en milliers de dollars)

Arrondissement de Verdun. Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2018	2017
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Transferts		1280	150
Autres revenus			
Contributions des promoteurs			9
Autres			
		1 280	159
Affectations			
Activités de fonctionnement			
Excédent des activités de			
fonctionnement affecté et			
fonds réservés		837	3 565
		837	3 565
Financement par emprunt/à financer	6 208	4 499	1 131
Total	6 208	6 616	4 855
Acquisition d'immobilisations			
Administration générale	273	109	244
Sécurité publique	275	103	211
Transport	1852	2 266	2 208
Hygiène du milieu		9	(81)
Santé et bien-être			(- /
Aménagement, urbanisme			
et développement			
Loisirs et culture	4 083	4 232	2 484
Total	6 208	6 616	4 855

Rapport du Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2018 sans aucune réserve.

Liste des contrats

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes prévoit le dépôt de la liste de tous les contrats accordés par l'arrondissement, depuis le dernier rapport sur la situation financière, dont la valeur est supérieure à 25 000 \$. Ces contrats, pour la période du 8 mai 2018 au 7 mai 2019 inclusivement, ont été approuvés par le conseil d'arrondissement ou en vertu du règlement intérieur du conseil sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires. Un tableau spécifique à ce sujet a été déposé en séance du conseil.



